

Allocution de M. Hans Widmer, ancien conseiller national et président du Centre NIKE

L'amnésie culturelle nous guette ! Le patrimoine culturel : une mission et un point de repère

Combien de biens culturels se sont déjà trouvés sur votre chemin aujourd'hui ? Sûrement plus que vous ne le croyez ! Ce n'est que lorsqu'ils sont liés à des étapes importantes de notre vie que les biens culturels se gravent dans notre mémoire. Pourtant, ils nous accompagnent aussi au quotidien : au cours de notre existence, nous rencontrons ainsi une collection considérable de monuments. Et un bâtiment qui m'est contemporain peut parfois déjà être un monument historique. C'est ainsi le cas du siège de la Bibliothèque nationale suisse, à Berne : ce bâtiment remarquable a en effet été construit dix ans avant ma naissance. Il abrite aujourd'hui, outre la bibliothèque, les Archives fédérales des monuments historiques, ainsi que les bureaux de l'Office fédéral de la culture, dirigé par Monsieur Jean-Frédéric Jauslin, que nous venons d'écouter. Il y a près de dix ans, le bâtiment a fait l'objet d'une restauration complète, qui a mobilisé des moyens importants.

Les bâtiments, les bibliothèques et les archives sont des biens culturels d'importance nationale. Ils sont en effet de la mémoire, au sens littéral du terme. Or, lorsque l'on avance en âge, on s'aperçoit avec douleur que l'on perd peu à peu la mémoire. Ne plus pouvoir se rappeler son propre passé signifie en effet perdre ses racines et, en fin de compte, son identité, bref, se perdre soi-même. Par bonheur, nous pouvons nous raccrocher aux monuments : ils nous aident à nous souvenir, constituent des repères auxquels les événements de notre biographie sont liés, forment une trame autour de laquelle nos propres expériences peuvent se tisser. Tel un fil d'Ariane, ils jalonnent notre parcours de vie. Or, ne dit-on pas que nos expériences vécues sont la seule chose que nul ne peut nous ravir ?

S'il en est ainsi de l'individu, il n'en va pas autrement de la société entière. À ce niveau également, les monuments sont des auxiliaires de la mémoire – tel est d'ailleurs le sens étymologique du terme (du latin *monumentum*, « ce qui rappelle le souvenir »). Mais ici, ce ne sont pas tant nos expériences personnelles qui importent, mais bien les expériences que nous partageons avec tous ceux qui nous entourent. C'est ce que l'on appelle, quoique de façon un peu abusive, la « mémoire collective ». Celle-ci contribue à ce qu'entre différents individus apparaisse le sentiment d'appartenir à une communauté : on se sent Fribourgeois, Lucernois, etc., et tous se sentent Suisses.

Entre ces deux niveaux, il y a cependant une différence importante. En effet, la majeure partie de l'histoire collective n'a pas été vécue par les individus qui forment la communauté, elle n'existe pour eux que dans la mémoire ; c'est pourquoi la mémoire collective est encore beaucoup plus fortement liée aux monuments que la mémoire individuelle. Lorsqu'une collectivité néglige ses monuments historiques, elle montre ainsi le peu de valeur qu'elle accorde à la mémoire commune et, par là, à la cohésion sociale.

Pour cette raison, le monde politique suisse a reconnu depuis des années la conservation des monuments historiques comme une tâche commune de la Confédération et des cantons. En d'autres termes, il s'agit d'une tâche qui incombe à l'ensemble de la société : cette tâche est celle d'entretenir ce qui nous unit, ce qui nous permet de parler de « lien fédéral ». Si nous nous détournons de ce principe, nous risquons de constater un jour que ce qui nous divise est plus important que ce qui nous unit. Notre société commencerait alors à se perdre elle-même et ses souvenirs pourraient eux aussi s'évanouir. C'est pourquoi nous devons consacrer des ressources financières à la conservation et à l'entretien du patrimoine culturel. Actuellement, on dépense en Suisse pour cette tâche trois francs par habitant et par an. Une étude mandatée par l'OFC a montré qu'il faudrait tripler ce montant. Or, même neuf francs par habitant, ce serait peu de chose, en comparaison de ce que nous risquons de perdre. Et nous avons beaucoup à gagner : nous pouvons nous en faire une idée en feuilletant la nouvelle brochure du Centre NIKE présentant le programme des Journées du patrimoine 2010.

L e t e x t e p r o n o n c é f a i t f o i .

Dr Hans Widmer

Hans Widmer, né en 1941, a été enseignant de philosophie, d'espagnol ainsi que d'éthique et religion à Lucerne. Il a siégé au législatif de la ville de Lucerne de 1979 à 1987 et au Grand Conseil du canton de Lucerne de 1987 à 1996. De 1996 à 2010, il a siégé au Conseil national dans les rangs du PS. Il a présidé la Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC du Conseil national de 2001 à 2003. Depuis mars 2004, Hans Widmer préside le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE.

